

feminist ACTION



NEWS FROM THE NATIONAL ACTION COMMITTEE ON THE STATUS OF WOMEN

Vol. 3 No.6 April, 1989

Pre-Budget Consultation February 1989 IMPACT ON WOMEN

by Lynn Kaye, President

NAC presented these concerns to the Honorable G. Loiselle, Minister of State, at a consultation meeting with several women's groups in Ottawa.

We feel that support for families and individuals must include an affordable and high quality national child care strategy, improved parental and maternity leave benefits, an improved unemployment insurance program, an adjustment program for workers affected by the free trade deal, a special monitoring task force on the effects of free trade on women, programs to decrease regional disparities and tax measures which put more not less disposable income in the hands of the majority of families.

DEFICIT

High interest rates certainly inflate the cost of servicing Canada's debt. For every one percent increase in the deficit, the cost is \$1.5 billion. High interest rates are an attempt to slow down the economy but this has serious consequences: an economic slowdown causes loss of jobs. The costs of the deficit could be kept down by keeping interest rates down. The unemployment rate in this country is unacceptable and the concern about the deficit should not be carried to the point where the needs of the Canadian population for jobs is disregarded. Full employment is a priority.

WOMEN'S PROGRAM

The lack of increase to this funding is harming the groups who are promoting the advancement of women. The government should indicate its continued commitment in this regard by indexing the budget and allowing increases for the growing number of groups working on these problems. A minimum budget for this program should equal \$2 for every woman in Canada.

DECREASE IN DEFENCE SPENDING

Projections indicate an increase in defense spending from 8% to 10%. NAC policy favours decreasing military spending by 50%. NAC would rather see this money used in directly creating child care services and long-term permanent jobs in the sectors in which women are employed.

LIMIT OF TRANSFER PAYMENTS TO THE PROVINCES

Any such limitation would have a serious negative impact on social spending in the provinces and should not be contemplated.

LIMIT ON INDEXATION

Until 1985, family allowance, old age security payments, the guaranteed income supplement, and payments to veterans had been fully indexed to increases in the Consumer Price Index in the past. Increases in family allowance payments have been limited to those increases in the CPI which exceed 3 per cent. We urge the reinstatement of the indexation of family allowances.

Personal exemptions and tax brackets should also be indexed.

The tax system should be reformed toward a truly progressive system.

CHILD CARE SERVICES

It is imperative that the money that is spent on child care be spent efficiently. Tax breaks and small payments to individuals, and support for commercial care centres do not achieve this goal. The money should be put *directly into services* which are flexible and can accommodate parents with one partner at home or working on shifts or in a variety of other situations.

UNEMPLOYMENT INSURANCE

Cuts in UI should not be made, as has been frequently advocated by the business community, in order to finance new job training programs. The Macdonald Commission Report, which recommended major cutbacks to unemployment insurance, linked increased participation of women in the labour force to more generous unemployment insurance benefits. There is no evidence for this. With the increasing number of layoffs as recently evidenced, it would be very unfair to undermine this insurance scheme. Rather, in face of the unemployment predicted from the effects of free trade and economic slowdown if interest rates are not controlled, it will be important to provide an improved unemployment insurance program.

ADDITIONAL MONEY FOR JOB TRAINING

One of the solutions proposed by the government during the election to the displacement of women because of free trade was job training. Statistics have demonstrated the limited access women have had to job training. This budget should specifically set aside sufficient funds to be directed towards those women most affected by economic restructuring.

EMPLOYMENT EQUITY PROGRAM

Funding for a full implementation of an employment equity program is absolutely necessary if the society is to have access to the talents of all its population. Affirmative action measures and enforcement programs must be funded to achieve this goal.

PENSIONS

The government should use its bargaining power with the provinces to win a commitment to pensions for homemakers.

TAXATION

INCREASE IN FEDERAL SALES TAX

One of the mechanisms for increasing the taxes on persons has been an expansion and increase of the federal sales tax. The increase in federal sales tax is a burden for low income workers (about two-thirds of minimum wage workers are women) and the poor (the majority of whom are women). They pay a much larger percentage of their income in taxes than people with higher incomes. This is a very regressive measure. Despite the softening of this effect by an income tax credit, the tax credit has not proven to be an adequate measure because it does not match the increase in sales taxes over the years and addresses only the needs of the poorest.

NAC opposes the introduction of a national sales tax and any extension of the federal sales tax.

REDUCTION OF CORPORATE TAXATION RATE

The corporate taxation has been steadily declining since 1984, so that taxes on persons are an increasingly greater source of revenue for the government. Since 1984 the corporate share of total federal government revenue has decreased from 15.0% to 10.7% in 1988. Taxes on persons as a percentage of total revenue have increased from 49.8% to 57.7%. These trends need to be reversed.

"While almost all Canadians faced lower income taxes as a result of the reforms, the majority of families were still worse off in terms of disposable income in 1988 than they were in 1984."

(A.M. Maslove, "What Really Happened with Tax Reform?")

CAPITAL GAINS TAX EXEMPTION

Capital gains are the gains over cost and expenses received by a taxpayer during the taxation year for the disposition (e.g. sale) of any property.

Before 1985, these gains were calculated by a formula in the Income Tax Act which made 1/2 of capital gains taxable, with certain exemptions.

The 1985 budget provided that *all* capital property will now qualify for a lifetime exemption from taxability of \$100,000. Except for some farmers who are capital-rich and cash-poor, this exemption favours the wealthier persons in Canada and real estate speculation which increases the cost of housing for the average person.

REGISTERED RETIREMENT SAVINGS PLAN

NAC favours expansion of the Canada Pension Plan and a collapse of the R.R.S.P. program as the best route for ensuring pension protection for women.

EQUIVALENT TO MARRIED EXEMPTION

It is inequitable that where two single mothers share accommodation to reduce living costs, only one of them is permitted to claim the equivalent to married exemption for her child.

CONCLUSION

NAC is concerned that the thrust of the previous budget was to put more money into the hands of the wealthy and the corporate sector at the expense of the middle class, the poor and the disadvantaged, the majority of whom are women. The policy of privatization has created a significant loss of economic opportunity for women. NAC fears the adverse effects of free trade will disproportionately affect women. Policies which result in fewer available jobs, more low income jobs and more part time jobs will have a downward pressure on women's economic position. The sexism and racism in Canadian society will result in an increasing burden for immigrant and visible minority women who are already subject to the effects of double discrimination. We are looking for policies which will not place further obstacles in our struggle for progressive social and fiscal policies but rather will achieve our equality in all facets of Canadian society.

President's Letter



Dear friends,

Since we are carrying a deficit from last year and have had significant expenses during the election and for our Organizational Review Committee, we have introduced stringent financial controls and we are unable to publish this issue of FAF in the traditional format. We hope you will accept this shortened version for your subscription entitlement.

In this first issue of *Feminist Action* since the election, we have short reports from some of NAC's committees and a review of issues coming up in the near future with regard to the federal budget. The big business lobby has been pressing for massive spending cuts especially in the area of social spending. Women must mobilize to make known our needs and hold the government to the commitments made during the election that social services will not be affected.

The regressive sales tax which is presently proposed is one of the next imminent issues. The decision in the *Borowski* case was a victory for women and leaves the decision about legislation in the hands of the government. Experience has certainly proven that there is no need for criminal sanctions and we will continue to lobby against regressive legislation. We will be lobbying for an improved Child Care Act.

This has been a difficult year for the NAC Executive. We took office with a deficit hanging over our heads, a large turnover of Executive members and resignations of most of the staff. In spite of these difficulties, we were successful in fulfilling our mandate from the last Annual General Meeting - to put our major efforts into the election.

During the election, we put in an unprecedented effort in NAC to raise women's issues across the country. On Women's Vote Day, more than 30 communities actively participated in activities, and several debates on issues affecting the status of women were held across the country. We succeeded in obtaining an entire hour of the three-hour debate devoted to issues affecting the status of women and in so doing, have set a precedent for future elections. In communities across the country, the four priority issues of violence against women, reproductive rights, child care and the impact of free trade on the status of women were addressed and discussed. All the major leaders responded to our request for their signature on the Women's Equality Accord. (Copies of their detailed responses are available from the NAC office for the cost of photocopying.)

Our second major priority for this year was implementation of the organizational review recommendations passed at the Annual General Meeting. This has required a considerable amount of work and effort. The turnover in staff and most of the Executive and the priority given to the election meant that the Organizational Review Committee was unable to begin its work before November. However in a short period of time it has accomplished a great deal. You have already received the first part of its work in the constitutional amendments recommended by the committee and circulated with the AGM materials. The committee has organized into four sub-committees, regionally located, and is preparing a report to be circulated in April so that there will be time for discussion within member groups and in the region. We want your continued input and discussion at the AGM. In solidarity,
Lynn Kaye

RENEWAL ANNOUNCEMENT

It is very costly to send several renewal notices. We are asking you to show your support by renewing your Friends of NAC or subscription status today.

The label will tell you whether your subscription is now expired.

HOW TO READ THE LABEL:

Your expiry volume and issue number appear on the top line of your mailing label (example: V2#2 means Volume 2, Issue Number 2). Your Friends of NAC renewal date (month-day-year) is on the top right of your mailing label (01-01-89 refers to January 1, 1989).



Annual General Meeting OTTAWA, MAY 12-15 1989

THEME:

Women for Social Solidarity

Rosamaria Ruiz will be the keynote speaker, Friday evening, at the NAC AGM 1989. She grew up in Bolivia and also went to school in France and the United States. Investigative journalist, women's health worker, community educator and cultural worker among Bolivian peasant women, she participated in the making of the film "The Global-Assembly Line", a story about the exploitation of Mexican women in the maquiladora. Her telling of the poverty among Latin-american women and of their struggle for a decent life should inspire our discussion about the theme of "Women and Social Solidarity".

On Monday, May 15, delegates will be on Parliament Hill, meeting with caucuses of the three parties sitting in the House of Commons, to question them on priority issues in the spreading poverty among women and the struggle for equality and justice.

SUMMARY OF THE AGENDA

Friday, May 12

Morning 9:00

Workshops: Women working with other women for social change; the fight against racism; what is NAC?

Afternoon

Quadrants: Resolutions discussed in groups before the Sunday plenary; regional caucuses.

Evening

Plenary: Rosamaria Ruiz, keynote speaker; NFB Studio D presentation; reception.

Saturday, May 13

Morning 9:00

Business session: annual reports, candidate's speeches.

Lunch

Regional caucuses

Afternoon

Issues workshops; plenary; organizational review.

Evening

For those concerned: suggestions for amendments to resolutions. Supper and dance.

Sunday, May 14

Morning 8:15

Balloting begins for elections, plenary: resolutions.

Evening

Plenary: lobby preparation

Monday, May 15

Morning 9:00

On Parliament Hill: Lobby of NDP, Liberal, and P.C. MP's and Ministers

Afternoon

Visit House of Commons

Note: To respond to demands of member-groups to allow better participation of delegates in discussions and decision-making, the AGM 1989 will start Friday morning. We hope to see you there.

Secretary of State Funding

The Secretary of State Women's Program has recommended funding portions of a conference called "Equality Revisited" sponsored by R.E.A.L. Women. This group is trying to pass itself off as an "equality-seeking" group with a "different opinion". This is simply not the truth and the decision to fund this conference is a regressive one. Canada's policy must conform with the UN Convention for the Elimination of Discrimination Against Women in All Its Forms as well as with the Charter of Rights and Freedoms and the International Labour Organization Convention No. 100 for Equal Pay for Work of Equal Value. R.E.A.L. Women oppose equal pay for work of equal value, argue that pay differences between men and women are based on marital status not sex, opposed the Charter and are homophobic. Opening the door to funding any group that claims to be discussing equality is a setback for accessibility to project funding for groups that are truly equality-seeking. If you have not yet registered your protest with the government, be sure to communicate. Postcards are available. For more information, contact your regional representative.

Article 4 (1) U.N. Convention

Adoption by States Parties of temporary measures aimed at accelerating de facto equality between men and women shall not be considered discrimination as defined in this Convention, but shall in no way entail as a consequence the maintenance of unequal or separate standards: these measures shall be discontinued when the objectives of equality of opportunity and treatment have been achieved.

Article 4 (2) U.N. Convention

Adoption by States Parties of special measures, including those contained in the present Convention, aimed at protecting maternity, shall not be considered discriminatory.

Canada decided last year it would not participate in the UN Committee which monitors the implementation of the UN Convention to Eliminate Discrimination Against Women in All Its Forms. Write to the Department of External Affairs to urge that Canada participate at this committee at the UN.

Schachter Decision Appealed!

Last September, the Federal Court ruled that the provision of child care benefits in the *Unemployment Insurance Act* is discriminatory and inconsistent with the Charter because these benefits are available to both parents who adopt a child, but not to natural parents.

In a landmark decision, the Court declared that the appropriate remedy under the Charter would be to entitle natural parents to benefits equal to those now provided to adoptive parents.

The day before the federal election was called, the federal government appealed this decision, claiming that while it did not contest the finding of inequality in the provision of these benefits and was, in fact, committed to revising the legislation to "ensure equality in a manner that recognizes the role of both parents in our evolving society", it was not appropriate for the Federal Court to prescribe remedies.

While the appeal proceeds, the Government has stated it will design a policy that redresses the discrimination in the UI Act. "The starting point of any new design will be that natural mothers will have the same 15 weeks of benefits they now enjoy and, from this starting point, the Government will design a package of benefits for families which will, overall, be more flexible and generous than at present."

Both the Government's appeal and review of the *Unemployment Insurance Act* deserve close and careful scrutiny in the upcoming months so if you're meeting with your MP, don't forget to urge him/her to follow up on the Government's promise to provide these crucial benefits.

NAC Committee Reports

Native Women's Committee

by Jodi Whyte, Co-Chair

Mary Pitawanakwat's situation has not changed significantly. The case is once again under investigation by the Canadian Human Rights Commission. However it is as slow-going as ever. Last fall, Mary was assigned an investigator who interviewed her and then promptly left for holidays. As of this report, no one else in the case has been interviewed. The complaint was originally filed with the CHRC in 1985 and it is fair to say that Mary has been revictimized by a system that is supposed to aid victims. Donald List of Birdsong Communications together with a professor of the University of Regina is presently documenting Mary's story and a film about these events is now ready and will be shown at this year's Annual General Meeting.

Visible Minority and Immigrant Women's Committee

by Fleurette Osborne, Co-Chair

The Visible Minority and Immigrant Women's Committee is extending an invitation to those who are interested in working with us to join the group. We concern ourselves with such issues as employment equity, pay equity, language training, job training and retraining especially as we face the effects of the free trade agreement. The organizational review process of NAC has been our focus recently. We are also working on the production of a manual. Through our representative on the Organizational Review Committee we hope to assist in reshaping NAC into a more representative and workable organization.

The Annual General Meeting is coming up and we are busy preparing for our workshop and for the manual we hope will assist member groups to integrate concerns of visible minority and immigrant women into the fabric of the organization.

We are witnessing the resurgence of racism and the idea of "racial superiority". We must meet the challenges these bring and work together to overcome them. It is everyone's business. Join us in the Visible Minority and Immigrant Women's Committee.

Health Committee

by Susan Hyde, Co-Chair

The Health Committee will be representing NAC at the Symposium on Women and Well-being sponsored by the Canadian Advisory Council on the Status of Women. NAC will be co-sponsoring the first of a series of videos focussing on prenatal care for pregnant women from a feminist perspective developed by Margrit Eichler of the Ontario Institute for Studies in Education.

Reproductive Rights Committee

by Kit Holmwood

The Law Reform Commission of Canada has produced a working paper on a totally new area of law, *Crimes Against the Foetus*. These proposals are not only a step backwards to the old abortion law, Section 251 of the Criminal Code, but they go further by discussing a new crime, one against the foetus. The Commission's proposals would make it a crime to harm or destroy a foetus except for an abortion being performed before 22 weeks gestation to protect the woman's physical or psychological health. Once again, a woman loses her individual liberty in deciding if she requires an abortion. Instead a woman must provide justification to a third party (a doctor) for wanting/need-ing an abortion. The woman's justification must fit within the narrow boundaries of mental and physical health. Rape and incest are not reasons on their own, rather a woman must prove that the resulting pregnancy will affect her mental or physical health. The Commission has also rejected socio-economic health as a reason for an abortion. This separation of socio-economic health from mental and physical health denies the reality of women's

lives. The importance of this socio-economic factor in a woman's total well-being (i.e.: health) is recognized in the World Health Organization's definition of health. This fact was also recognized under Canada's old abortion law.

It must be remembered that the old abortion law did not set gestational limits. Less than 0.03% of abortions in Canada occur after 22 weeks gestation. These are performed for life-threatening reasons such as heart disease, cancer, and for delayed amniocentesis reasons and in most cases are wanted pregnancies. These few numbers do not justify recriminalizing abortion.

The Commission has gone further than the old law by producing a new definition for the foetus: "...foetus" means a product of a union in the womb of human sperm cells and egg cells at all stages of its life prior to becoming a person." This new definition encompasses both embryos and foetuses. The implications of this definition for birth-control methods, such as the IUD, would have a profound effect on women. By defining the foetus as existing "in the womb", this newly proposed crime will not affect new reproductive technologies and their research.

The Commission's proposal makes it a crime for a pregnant woman to cause serious harm to a foetus by any act. *Who* decides what causes "harm to the foetus" - coffee, cigarettes, liquor, vaginal breach birth, long labour, etc? Will cesarian sections be forced on women to "protect the foetus"? Are women losing their individual liberty and in danger of being controlled by doctors or the state?

The commission begins its paper by discussing values essential to Canadians: justice, equality, dignity and individual liberty. Yet the Commission's proposal threatens a woman's individual liberty, her dignity and her equality by not respecting the fact that women seek an abortion after considerable thought and for valid reasons that affect her personal total well-being and thus the health of her family. During pregnancy legal rights and protections should focus on the woman. The Commission's new proposed crime's major flaw is considering the foetus as a separate entity. The Commission has refused to recognize that the decision to terminate a pregnancy, at even its earliest stages, is a private one and should not be subject to criminal sanctions.

Write to your MP and let her/him know that Canadians do *not* require any new abortion law.

An anti-choice bias questionnaire on abortion has been sent out by Senator Stanley Haidasz using his Senate letterhead with postage being paid by our tax money. CARAL filed a complaint of misuse of Senate privileges against Senator Haidasz. Guy Charbonneau, the President of the Senate, has determined that Senator Haidasz has not misused his postage privileges, and that under the Charter a Senator can use the wording he wants on a questionnaire, and that a Senator needn't abstain from benefitting from the prestige of the Senate.

Women and Free Trade Action

Please mark any sections you wish to be treated confidentially with an asterisk (*).

1. Please indicate the level of activity of your group in anti-free trade activity.

- Very active
 Moderately active
 No action

2. When did your group become aware of free trade as a women's issue? How did you learn of the effect on women?

3. Did your group help form or join a coalition against free trade? If yes, please indicate which one.

4. Please indicate the ways in which your group participated in coalition efforts.

Check those which apply:

- a. sent delegate to meetings
 b. helped plan events
 c. financial contribution
 d. contributed office staff, mailing, or other in-kind resources
 e. publicized coalition events
 f. participated in events and activities
 g. provided speakers for events
 h. other (please specify)

5. Were there specific difficulties you experienced, as women, in being part of these coalitions? Please give details.

6. Did your group do anything to inform your members or other women about the effect of free trade on women?

7. If you answered "yes" to question 6, please indicate the form this took. That is, did you hold workshops or seminars; provide information about it through mailings to members; hold public forums? Where possible, please give dates, location for events and titles and copies of articles and information pieces.

8. Did your group generate a specific analysis of the effect of free trade on those issues of specific concern to your membership or region? If you did, please indicate titles of papers or briefs and indicate how it was distributed.

9. Did your group present briefs on free trade to local, provincial or federal government bodies? If you did, please indicate where and when, authors of the briefs and provide copies if possible.

10. Was your group responsible for media attention on free trade? What form did this take? Please provide copies of written material if possible.

11. Are you responding for

- a) yourself?
 b) your organization?

12. Please feel free to add any other information or comments.

Please fill out and return as soon as possible to:
Marjorie Cohen, NAC Employment Committee
16 Wellwood Ave.
Toronto, Ontario M6C 1G9

Employment Committee

by Marjorie Cohen, Co-Chair

FREE TRADE SURVEY: Were Women Active?

The results of a recent survey conducted by *Canadian Dimension* magazine has the following to say about women's anti-free trade action:

"The National Action Committee on the Status of Women was very active at the national level, participating in the Pro-Canada network, presenting briefs and publishing pamphlets. But at the local level the women's movement, as such, appeared to play only a minimal role in the campaign."

My sense, from contacts with women's groups across the country during the past four years, is that this "analysis" is a gross distortion of what really happened. Once again it appears that men who analyze political action (in this case Cy Gonick and Jim Silver) simply cannot "see" women and their work. We do not do things the way they do, and cannot finance the work of coalitions directly, so our work does not count. First of all, it is not clear at all that women's groups were canvassed in the *Canadian Dimension* survey. We did not get a copy of it at NAC and a spot check from some of the groups I know were active indicates that they too were not contacted. It seems most likely that the results of this survey were mostly from the comments of men.

It is important that we set the record straight. Clearly something happened across this country to convince women that free trade would be bad for them. Women, to a much greater extent than men, were against the Agreement, according to the polls. Women's opposition was prompted by information and action right across the country and I am convinced this was not simply because we bought the arguments of male activists and analyses.

I would urge *all groups and individuals* to indicate the extent of women's activities during the past three years. For convenience sake the above form is provided, but I would very much welcome detailed accounts of what happened in each town, city and area of the country.

Les Femmes en Action Contre Le Libre-Echange

Veillez indiquer par un * tous les points que vous voulez voir traités de façon confidentielle.

1. Indiquer le degré d'implication de votre groupe dans les activités contre le libre-échange:

- Très actif
 Modérément actif
 Aucune action

2. Quand votre groupe a-t-il pris conscience de la manière dont le libre-échange affecte plus particulièrement les femmes? Comment avez-vous découvert les effets du libre-échange sur les femmes?

3. Votre groupe a-t-il contribué à former une coalition ou s'est-il joint à une coalition d'opposition au libre-échange? Si oui, préciser laquelle.

4. Indiquer de quelles manières votre groupe a participé aux efforts de cette coalition. Cocher les démarches correspondantes:

- a. envoyé des déléguées à une réunion
 b. aidé à planifier des événements
 c. fait des contributions financières
 d. donné le temps de son personnel, fait des envois ou fourni d'autres ressources internes
 e. assuré la publicité des événements de la coalition
 f. participé aux événements et aux activités
 g. fourni des oratrices pour les événements
 h. autres (merci de préciser)

5. Avez-vous rencontré des difficultés particulières, en tant que femmes, à faire partie de ces coalitions? Donner des détails.

6. Votre groupe a-t-il fait quelque chose pour informer vos membres ou les autres femmes de l'impact du libre-échange sur les femmes?

7. Si vous avez répondu par "oui" à la question 6, veuillez préciser sous quelle forme. Par exemple, avez-vous organisé des ateliers ou des séminaires, fait circuler de l'information à ce sujet, par des envois aux membres ou encore par la tenue de débats publics? Dans la mesure du possible, veuillez fournir les dates et lieux des événements ainsi que les titres et des exemplaires des articles et documents d'information.

8. Votre groupe a-t-il produit une analyse spécifique de l'impact du libre-échange sur les questions qui préoccupent particulièrement vos membres ou votre région? Si oui, veuillez préciser les titres des documents ou mémoires et la manière dont vous les avez fait circuler.

9. Votre groupe a-t-il présenté un mémoire sur le libre-échange au niveau local, provincial ou fédéral? Si oui, veuillez préciser où et quand, les noms des auteurs des mémoires et, si possible, en fournir des exemplaires.

10. Votre groupe avait-il la responsabilité d'attirer l'attention des médias sur le libre-échange? Sous quelle forme cela s'est-il fait? Veuillez fournir des exemplaires du matériel écrit, si possible.

11. Vos réponses à ce questionnaire sont-elles données:

- a. à titre personnel?
 b. au nom de votre organisation?

12. N'hésitez pas à ajouter d'autres informations ou commentaires.

Une fois rempli, prière de retourner ce questionnaire dès que possible à:

Marjorie Cohen, Comité du CCA sur l'emploi
 16 Wellwood Ave TORONTO, Ontario M6C 1G9

Feminist ACTION is published by the National Action Committee on the Status of Women, 344 Bloor St. West, #505, Toronto, Ontario, M5S 3A7. (416) 922-3246.

Action Féministe est une publication du Comité Canadien d'Action sur le Statut de la Femme, 344 Rue Bloor Ouest, Bureau 505, Toronto (Ontario) M5S 3A7 (416) 922-3246 (T.D.D.)

Individual Subscriptions: \$15.00
 Tarifs d'abonnement: personnel 15 \$
 Institutions, U.S. & Overseas: \$25.00
 Institutions, Pays étrangers 25 \$

Editors/Editrices:

Lynn Kaye, Michelle Séguin
 Publications Coordinator/Coordination:
 Julie-Anne Le Gras
 Translation/Traductrice:
 Christine Renaud

ISSN: 0831-3377

Childcare Committee

from Sue Colley - Co-Chair

UPDATE ON BILL C-144: THE CANADA CHILD CARE ACT

Last fall, hard work by childcare advocates, cooperation from opposition parties and poor planning by the federal government delayed passage of the regressive *Canada Child Care Act* so that the legislation died with the election call.

As the election campaign opened in October, a fuzzy Liberal position on childcare was announced by an ill-prepared John Turner at a Montreal press conference, creating the first in a series of Liberal campaign debacles. Following the televised leaders' debate, where free trade emerged as THE issue of the campaign, childcare, like many other topics, was not addressed in a major way by any of the parties. However, childcare advocates across the country used every opportunity to raise childcare as an issue. One of the most successful events was a rain-soaked march on Tory headquarters during the Ontario Coalition for Better Child Care's annual conference in Toronto.

An interesting memo materialized in the press shortly before the end of the election campaign. Written in August by the Directors of Daycare officials from all provinces except Quebec, the memo criticized both the content of *The Canada Child Care Act* and the federal government's process in introducing it. The strongly worded memo reinforced many of the points made by groups opposed to the legislation, especially regarding new limitations on federal childcare funding.

It now seems likely that the childcare legislation will be reintroduced (when Parliament resumes in April) in a form identical or similar to the bill which died with the election call.

What can you do in the meantime?

Meet with your MP (either individually or in a group) acquaint her/him with your opinion that unless the legislation is considerably amended, you will be strongly and actively opposing it. If your MP is a Liberal or New Democrat, ask him or her to act in the House of Commons to oppose the Conservative legislation - unless it changes significantly.

Mail in your Postcards - "We're Waiting" - Today (available from the Canadian Day Care Advocacy Association and/or the Canadian Labour Congress). * Get your friends, co-workers, family to mail in a postcard too.

Write to your Provincial/Territorial Minister Responsible for Child Care Issues, asking her/him to oppose provincial/territorial cooperation with the new Act.

Be ready to participate in activities organized to demonstrate opposition to the legislation.

Even with the Conservative government's public commitment to passing this legislation, we're still a long way from its passage...remember that "it ain't over 'til it's over" (Yogi Berra, 1961 World Series).

* Canadian Day Care Advocacy Association
 323, rue Chapel Street, Ottawa, Ontario, K1N 7Z2
 Canadian Labour Congress
 2841 Riverside Drive, Ottawa, Ontario, K1V 8X7

Survival of the Planet Committee

from Marion Mathieson, Co-Chair

SEXploitation: THE IMPACT OF MILITARY BASES ON WOMEN

In war or in peace, a military presence brings violence against women. A military base, whether in Portsmouth, England, in Olongapo, the Philippines or in Goose Bay, Labrador, translates into the physical, sexual or economic exploitation of women.

In Goose Bay and surroundings, white and native women are worried about the future of their daughters with the influx of foreign servicemen. Concerns about AIDS and other sexually transmitted diseases have been voiced and there is fear the disease will spread to the population at large.

Prostitution is a concern for people near the Goose Bay base in Labrador, especially sexual harassment of young women. Lots of military, lots of problems, I have two teenage daughters (Happy Valley woman, Opinion Survey, 1988). According to a Catholic priest, foreign airforce men stationed in Goose Bay drive to the nearby Innu community of Sheshatshit to pick up young girls. They are taken to the bars on the base where they become drunk. They are sexually exploited by the air force men while in a drunken condition. The former Canadian Forces base commander said allegations of sexual abuse were defamatory and a "surprise revelation".

Women in Labrador expect an increase in unwanted pregnancies as more military come to Goose Bay. Servicemen often leave single women to raise souvenir babies in third world countries. In Sheshatshit, 15 children have been born to Innu women from liaisons with British, American and West German men. These women must bear the economic burden of raising these children (usually on social assistance). Women in Labrador fear that the military culture will take over. Violence against women is ritualized in the armed forces of some countries. The true test of manhood for the U.S. Green Berets is to be able to kill an image of one's own mother.

"This is my penis and this is my gun. One is for killing and one is for fun." (U.S. Marines Chant).

In June, 1988, an 18-year-old Innu woman was raped by a member of the Canadian armed forces. She attempted suicide in December of that year.

The Mokami Status of Women in Happy Valley/Goose Bay are concerned about an increase in wife battering resulting from the increasing military presence and the lack of support services to deal with the victims. The Mokami Status of Women Council surveyed women across Labrador about military expansion. Seventy per cent of those interviewed were unemployed, while 29% were receiving either unemployment insurance or social assistance. Seventy-six per cent said they had little or no information about the base. Most were undecided about whether they wanted a NATO base in Labrador. Those in favour cited jobs and economic benefits as a major attraction. Given the unemployment figures for Labrador, and the lack of information, Labrador women are being asked to make difficult choices about a development they know very little about.

- From data compiled by Newfoundland/Labrador members of the Survival Committee for the national campaign "NATO OUT OF NITASSINAN: Practicing for World War Three".

The Survival Committee would welcome new members.

Meech Lake Accord

by Anne McGrath, Co-Chair

In recent months Manitoba Premier Gary Filmon has withdrawn support for the Meech Lake Accord and New Brunswick Premier Frank McKenna continues to oppose the accord following a series of public hearings which included presentations by women's groups. The February 27th First Ministers' meeting failed to come to any conclusion about these developments. Of the political parties, only the New Democratic Parties from the western provinces have announced opposition to the Accord and the federal NDP leadership race is expected to highlight support or opposition to the Accord as a critical factor. Another First Ministers' meeting on this issue is scheduled for September and the date by which all provinces must ratify the agreement is April of 1990.

Over this next year, NAC will be expected to present a clear and unified voice that will bring together the different positions held by various women's groups. The Canadian Research Institute for the Advancement of Women (CRIAOW) paper "Smooth Sailing or Storm Warning" by Barbara Roberts examines the positions taken by some women's groups - the differences and areas of agreement. While not all views are represented in the paper it is a good beginning for discussion. The NAC Constitutional Accord Committee will meet in Toronto on April 1. There will be a round-table discussion at the NAC Annual General Meeting. Concerns and comments can be forwarded to the Committee through the NAC office or through the Executive Co-Chair Anne McGrath: 1338-8th Avenue S.E., Calgary, Alberta, T2G 0M9. Phone: 265-9629 (R), 233-0731 (B).

CONSULTATION PRE-BUDGETAIRE

Suite de la page 1

riches en capital et pauvres en liquidités, cette exemption favorise les personnes aisées au Canada et encourage la spéculation immobilière, augmentant ainsi le coût du logement pour les Canadiens moyens.

REGIME ENREGISTRE D'EPARGNE RETRAITE

Le CCA encourage le développement du Régime de Pensions du Canada et l'élimination des programmes de R.E.E.R., comme étant les meilleurs moyens de garantir une retraite aux femmes.

EQUIVALENT DE L'EXEMPTION DE MARIEE

Il est injuste que dans le cas où deux mères célibataires partagent un logement afin de réduire leurs coûts d'existence, une seule d'entre elles est autorisée à réclamer l'équivalent de l'exemption de mariée pour son enfant.

CONCLUSION

Le CCA s'inquiète de l'orientation du budget précédent qui tendait à mettre davantage d'argent dans les poches des riches et des corporations au dépens de la classe moyenne, des pauvres et des défavorisés qui sont en majorité des femmes. La politique de privatisation a considérablement réduit les possibilités économiques ouvertes aux femmes. Le CCA craint que les effets néfastes du libre-échange affectent les femmes de façon disproportionnée. Des politiques qui ont pour conséquences une réduction du nombre d'emplois disponibles, un plus grand nombre d'emplois à faibles revenus et davantage d'emplois à temps partiel, engendreront une détérioration de la situation économique des femmes. Le sexisme et le racisme présents dans la société canadienne entraîneront l'accroissement du fardeau des femmes immigrantes et des femmes appartenant aux minorités visibles qui font déjà l'objet d'une double discrimination. Nous voulons des politiques qui ne placent pas d'obstacles supplémentaires dans notre lutte pour des politiques sociales et fiscales mais qui permettent, au contraire, de parvenir à l'égalité dans toutes les facettes de la société canadienne.

L'accord du Lac Meech

par Anne McGrath, Co-présidente

Au cours de ces derniers mois Garry Fillman, Premier ministre du Manitoba, a retiré son appui à l'accord du Lac Meech et Frank McKenna, Premier ministre du Nouveau-Brunswick, continue de s'opposer à l'accord à la suite d'une série d'audiences publiques qui ont inclus, entre autres, des présentations par des groupes de femmes. La conférence des premiers ministres du 27 février n'a permis d'aboutir à aucune conclusion dans ce domaine. Parmi les partis politiques, seul le parti néo-démocrate dans les provinces de l'ouest a déclaré son opposition à l'accord. On s'attend d'ailleurs à ce que l'appui ou l'opposition à cet accord constitue un aspect important et critique dans la course à la chefferie du NPD fédéral. Une autre rencontre des premiers ministres sur ce thème est prévue pour le mois de septembre et la date limite de ratification de l'accord par toutes les provinces est fixée à avril 1990.

Pendant l'année qui vient, le CCA devra parler d'une voix claire et unie qui regroupera les différentes positions des divers groupes de femmes. Le document de l'Institut canadien de recherche pour la promotion de la femme, "Smooth Sailing or Storm Warning", préparé par Barbara Roberts, examine les positions de plusieurs groupes de femmes - les divergences et les terrains d'entente. Bien que tous les points de vues ne soient pas contenus dans ce document, il constitue néanmoins un bon point de départ pour amorcer une discussion. Le comité du CCA sur l'accord constitutionnel se réunira à Toronto le 1er avril. Il y aura une table ronde sur ce sujet lors de l'assemblée générale annuelle du CCA. Vous pouvez faire part de vos préoccupations et commentaires au comité par l'intermédiaire du bureau du CCA ou de la co-présidente exécutive, Anne McGrath: 1338 - 8e avenue sud-est, Calgary, Alberta T2G 0M9. Téléphone: 265-9629 (Résidence), 233-0731 (Bureau).

Le jugement Schachter en appel

En septembre dernier, un arrêt de la Cour fédérale indiquait que la disposition sur les prestations de services de garde, contenue dans la loi sur l'assurance-chômage, est discriminatoire et non conforme à la Charte puisque ces prestations sont offertes aux deux parents qui adoptent un enfant mais pas aux parents naturels.

Dans un arrêt qui fera date, la Cour déclarait que le recours approprié, aux termes de la Charte, serait d'accorder aux parents naturels le droit à des prestations équivalentes à celles octroyées actuellement aux parents adoptifs.

La veille du déclenchement des élections fédérales, le gouvernement fédéral en appelait de cette décision, arguant qu'il ne contestait pas la constatation d'une injustice dans l'octroi des prestations et qu'il s'engageait en fait à réviser cette législation, afin de "garantir l'égalité d'une manière reconnaissant le rôle des deux parents dans notre société en évolution", mais qu'il ne convenait pas à la Cour fédérale de préconiser des recours.

Tandis que la procédure d'appel suit son cours, le gouvernement a déclaré qu'il va élaborer une politique destinée à remédier à la discrimination contenue dans la loi sur l'assurance-chômage. "Tout nouveau concept aura comme point de départ le maintien des 15 semaines de prestations dont bénéficient actuellement les mères naturelles et, à partir de là, le gouvernement élaborera une série de prestations pour les familles qui, dans l'ensemble, seront plus souples et plus généreuses qu'aujourd'hui."

Au cours des prochains mois, il faudra suivre attentivement l'évolution de la procédure d'appel du gouvernement ainsi que la révision de la loi sur l'assurance-chômage. Si vous rencontrez votre député(e) fédéral(e), n'oubliez pas de le/la prier instamment de veiller à ce que le gouvernement tienne sa promesse d'accorder ces prestations cruciales.

Les rapports des comités

RAPPORT DES COMITES

Suite de la page 3

Dans ces cas-là, l'avortement est pratiqué car la vie est menacée pour différentes raisons (par ex. maladie cardiaque, cancer et amniosynthèses retardées) et le plus souvent il s'agit de grossesses non-désirées. Ces quelques cas ne sauraient justifier la recriminalisation de l'avortement.

La Commission est allée plus loin que l'ancienne loi en donnant une nouvelle définition du foetus: "...foetus" signifie le produit de l'union de spermatozoïdes et d'ovules humains dans l'utérus, à toutes les étapes de sa vie avant qu'il ne devienne une personne". Cette nouvelle définition englobe à la fois les embryons et les foetus et ses implications pour certaines méthodes de contraception tel que le stérilet pourraient avoir un impact grave sur les femmes. En définissant le foetus comme existant "dans l'utérus", ce nouveau crime n'affecterait pas les nouvelles technologies de reproduction et la recherche dans ce domaine.

Selon la proposition de la Commission, la femme enceinte commet un crime lorsque, par un acte quelconque, elle porte gravement atteinte au foetus. Qui va décider de ce qui "porte atteinte au foetus" - le café, les cigarettes, l'alcool, le siège vaginal ou le travail prolongé au moment de l'accouchement, etc? Imposera-t-on des césariennes aux femmes pour "protéger le foetus"? Les femmes sont-elles en train de perdre leurs libertés individuelles et risquent-elles de se retrouver contrôlées par les médecins ou par l'état?

Le document de la Commission débute par un préambule sur les valeurs essentielles du peuple canadien: justice, égalité, dignité et liberté individuelle. Néanmoins la proposition de la Commission menace la liberté individuelle de la femme, sa dignité et son égalité, en faisant fi du fait que les femmes ont recours à l'avortement après mûre réflexion et pour des raisons valables qui affectent l'ensemble de leur bien-être et par conséquent la santé de leurs familles. Durant la grossesse, les droits et les mesures de protection juridiques devraient s'appliquer surtout à la femme. Le principal défaut de ce nouveau crime est de considérer le foetus comme une entité distincte. La Commission a re-

fusé de reconnaître que la décision d'interrompre une grossesse, même aux stades les plus précoces, revêt un caractère privé et que cette décision ne saurait faire l'objet de sanctions criminelles.

Ecrivez à votre député(e) fédéral(e) pour lui faire savoir que les Canadiennes n'ont pas besoin d'une nouvelle loi sur l'avortement.

Un questionnaire sur l'avortement, d'orientation anti-choix et dépourvu d'objectivité, a été envoyé par le Sénateur Stanley Haidasz, sur papier à entête du Sénat, l'affranchissement étant payé par nos impôts. CARAL a déposé une plainte contre le Sénateur Haidasz pour abus des privilèges sénatoriaux. Guy Charbonneau, Président du Sénat, a établi que le Sénateur Haidasz n'avait pas abusé de ses privilèges de franchise postale; qu'un sénateur peut, aux termes de la Charte, utiliser la formulation de son choix dans un questionnaire et qu'un sénateur n'a pas à se priver des avantages que lui apporte le prestige du Sénat.

Comité sur les services de garde MISE A JOUR SUR LE PROJET DE LOI C-144: La Loi du Canada sur les services de garde

A l'automne dernier, le travail considérable accompli par les groupes de défense et de promotion des garderies, la coopération des partis d'opposition et la mauvaise planification du gouvernement fédéral ont retardé l'adoption de la loi régressive sur les services de garde si bien que cette législation est morte à l'annonce des élections.

Au début de la campagne électorale, en octobre dernier, la position plutôt floue des Libéraux sur les services de garde a été présentée à Montréal, en conférence de presse, par un John Turner mal préparé - première d'une série de débauches qui ont marqué la campagne libérale. A la suite du débat télévisé entre les trois chefs, duquel le libre-échange est ressorti comme LE thème majeur de cette campagne, les services de garde, comme bien d'autres sujets, n'ont été traités de façon approfondie par aucun des partis. Toutefois les groupes de défense des garderies, à travers tout le pays, ont saisi chaque occasion pour soulever la question des services de garde. Un des événements les plus réussis fut la marche, menée sous une pluie battante, vers le quartier général des Conservateurs, lors de la con-

férence annuelle de l'"Ontario Coalition for Better Child Care" à Toronto.

Une note intéressante est parue dans la presse vers la fin de la campagne électorale. Rédigée en août dernier par les porte-parole des directrices de garderies de toutes les provinces sauf le Québec, cette note critiquait à la fois le contenu de la loi sur les services de garde et le processus adopté par le gouvernement fédéral pour son introduction. Ce document au ton très ferme est venu renforcer bien des points soulevés par les groupes opposés à la législation, en particulier au sujet des nouvelles restrictions dans le financement fédéral des services de garde.

La législation sur les services de garde va vraisemblablement être réintroduite (à la reprise des travaux parlementaires en avril) sous une forme identique ou semblable au projet de loi abandonné lors du déclenchement des élections.

Que faire d'ici là?

Rencontrer votre député(e) fédéral(e) - individuellement ou en groupe - pour lui faire savoir qu'à moins que la législation ne soit considérablement amendée, vous allez vous y opposer fermement et activement. Si votre député(e) est libéral(e) ou néo-démocrate, demandez-lui d'agir à la Chambre des Communes pour s'opposer à la législation des Conservateurs, à moins qu'elle ne soit considérablement modifiée.

Envoyer vos cartes postales "On attend" dès aujourd'hui. Demander à vos amis, vos collègues, votre famille d'envoyer également une carte postale.

Ecrire à votre ministre provincial(e) ou territorial(e), responsable des services de garde, pour lui demander de s'opposer à la coopération de sa province/de son territoire sur cette nouvelle loi.

Se préparer à participer à des activités organisées pour manifester l'opposition à cette législation.

Malgré l'engagement public pris par le gouvernement conservateur de faire adopter cette législation, c'est encore loin d'être chose faite... et n'oubliez pas que "rien n'est joué tant que la partie n'est pas finie" (Yogi Berra, séries mondiales de baseball de 1961)

Les rapports des comités

Comité des femmes autochtones

par Jodi Whyte, Co-présidente

La situation de Mary Pitawanakwat n'a pas évolué de façon significative. L'affaire est une nouvelle fois examinée par la Commission canadienne des droits de la personne. Néanmoins les choses vont toujours aussi lentement que d'habitude. A l'automne dernier, Mary s'est vue assigner un enquêteur qui l'a rencontrée pour l'interroger, puis a disparu rapidement en vacances. En date de ce rapport, aucune autre personne impliquée dans l'affaire n'a été interrogée. La plainte a été déposée auprès de la Commission des droits de la personne pour la première fois en 1985 et il n'est pas exagéré de dire que Mary se trouve victimisée par un système censé venir en aide aux victimes. Donald List de Birdsong Communications ainsi qu'un professeur de l'Université de Regina compilent présentement la documentation sur l'histoire de Mary et un film sur ces événements sont maintenant disponibles et seront présentés à l'assemblée générale annuelle de cette année.

Comité des femmes immigrantes et femmes des minorités visibles

par Fleurette Osborne, Co-présidente

Le comité des femmes immigrantes et femmes des minorités visibles invite toutes celles qui ont envie de travailler dans ce domaine à se joindre à nous. Nous nous préoccupons de problèmes tels l'égalité d'emploi, l'équité salariale, la formation linguistique, la formation à l'emploi et le recyclage, notamment dans le contexte des effets de l'accord de libre-échange. Le processus de restructuration du CCA a été notre principale préoccupation récemment. Nous travaillons également à la production d'un manuel. A travers notre représentante au comité de restructuration, nous espérons pouvoir contribuer à la réorganisation du CCA pour en faire un organisme plus représentatif et plus opérationnel.

L'assemblée générale annuelle approche et nous préparons actuellement notre atelier ainsi que le manuel qui, nous l'espérons, aidera les groupes-membres à intégrer les préoccupations des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles dans le tissu de l'organisation.

Nous assistons à la résurgence du racisme et de l'idée de "supériorité raciale". Nous devons relever les défis qu'entraînent cette situation et travailler ensemble pour réussir. C'est l'affaire de toutes. Joignez-vous au comité des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles.

Comité sur la santé

par Susan Hyde, Co-présidente

Le comité sur la santé représentera le CCA au symposium sur les femmes et le bien-être, organisé par le Conseil canadien consultatif sur le statut de la femme. Le CCA co-commanditera la première série de vidéos sur les soins prénataux pour les femmes enceintes, selon une perspective féministe, documents mis au point par Margrit Eichler de l'Institut d'Etudes Pédagogiques de l'Ontario.

Comité pour la survie de la planète

par Marion Mathieson, co-présidente

SEXPLOITATION: L'IMPACT DES BASES MILITAIRES SUR LES FEMMES

En temps de guerre comme en temps de paix, toute présence militaire entraîne de la violence contre les femmes. Une base militaire, qu'elle soit située à Portsmouth en Angleterre, à Olongapo aux Philippines ou à Goose Bay au Labrador, se traduit toujours par l'exploitation physique, sexuelle ou économique des femmes.

A Goose Bay et dans les environs, les femmes blanches et autochtones s'inquiètent de l'avenir de leurs filles compte tenu de l'arrivée massive de

militaires étrangers. On a parlé de craintes concernant le SIDA et d'autres maladies transmises sexuellement et l'on a peur de voir ces maladies se propager à l'ensemble de la population.

La population voisine de la base de Goose Bay au Labrador s'inquiète de la prostitution et plus particulièrement du harcèlement sexuel à l'encontre des jeunes femmes. "Beaucoup de militaires, beaucoup de problèmes, j'ai deux adolescentes" (une femme de Happy Valley, sondage d'opinion, 1988). Selon un prêtre catholique, les soldats des armées de l'air étrangères stationnées à Goose Bay se rendent en voiture dans la communauté innu voisine de Sheshatshit pour ramasser des jeunes filles. Ils les emmènent dans les bars de la base où ils les saoulent. Elles sont exploitées sexuellement par ces hommes qui profitent de leur état d'ivresse. Le commandant de l'ancienne base des Forces Armées Canadiennes a déclaré que les allégations de sévices sexuels étaient diffamatoires et constituaient une "révélation surprenante".

Les femmes du Labrador s'attendent à une augmentation du nombre des grossesses non-désirées avec l'arrivée de contingents de plus en plus nombreux à Goose Bay. Dans les pays du tiers monde, les militaires laissent souvent derrière eux des mères célibataires, contraintes de se débrouiller seules avec leurs bébés souvenirs. A Sheshatshit, déjà 15 enfants de femmes innues sont nés de liaisons avec des soldats britanniques, américains et allemands de l'ouest.

Ces femmes doivent assumer le fardeau économique qui consiste à élever seule un enfant (le plus souvent, elles dépendent de l'assistance sociale). Les femmes du Labrador craignent que la culture militaire l'emporte. La violence contre les femmes fait partie d'un rituel dans les forces armées de certains pays. Le véritable test de virilité pour les Bêrets Verts américains, c'est d'être capable de tirer sur l'image de sa propre mère.

"V'la mon pénis et v'la mon fusil. Y'en a un pour tuer et l'autre pour s'amuser" (chant des Marines américains).

En juin 1988, une femme innu de 18 ans a été violée par un membre des Forces Armées Canadiennes. Elle a tenté de se suicider en décembre dernier.

Le "Mokami Status of Women" de Happy Valley/Goose Bay s'inquiète de l'augmentation du nombre de femmes battues en raison de la présence militaire croissante et de l'absence de services de soutien pour aider les victimes. Le conseil du "Mokami Status of Women" a mené une enquête auprès des femmes du Labrador au sujet de l'expansion militaire dans cette région. 70% des femmes interrogées n'avaient pas d'emploi tandis que 29% recevaient des prestations de l'assurance-chômage ou du bien-être social. 76% ont déclaré qu'elles avaient peu ou pas d'informations sur la base. La plupart ne savaient pas si elles voulaient une base de l'OTAN au Labrador. Celles qui étaient pour, citaient les emplois et les avantages économiques comme principal attrait. Compte tenu des chiffres du chômage au Labrador et du manque d'information, on demande aux femmes du Labrador de faire des choix difficiles sur une question dont elles ne connaissent pas grand-chose.

Rapport préparé à partir de données rassemblées par les femmes de Terre-Neuve et du Labrador, membres du comité de survie pour la campagne nationale "L'OTAN HORS DE NITASSINAN: Répétitions pour la 3e guerre mondiale".

Le comité de survie serait heureux d'accueillir de nouvelles membres.

Comité des droits de la reproduction

- par Kit Holmwood, membre du Comité

La Commission de réforme du droit du Canada a produit un document de travail sur un domaine entièrement nouveau en droit, à savoir *les crimes contre le fœtus*. Non seulement ces propositions représentent un recul par rapport à l'ancienne loi sur l'avortement (l'article 251 du Code criminel)

Comité sur l'emploi

par Marjorie Cohen, Co-présidente

ENQUETE SUR LE LIBRE-ECHANGE: Les femmes ont-elles été actives?

Une enquête menée récemment par le magazine *Canadian Dimension* présentaient les résultats suivants au sujet de l'action des femmes contre le libre-échange:

"Le Comité canadien d'action sur le statut de la femme s'est impliqué très activement au niveau national, en participant au réseau Pro-Canada, en présentant des mémoires et en publiant des brochures. Cependant au niveau local, le mouvement féministe en tant que tel n'a semblé jouer qu'un rôle très minimal durant la campagne."

A mon avis, basé sur les contacts que j'entretiens avec des groupes de femmes à travers l'ensemble du pays depuis quatre ans, cette "analyse" constitue une grossière déformation de la réalité. Encore une fois, il semblerait que les hommes qui analysent l'action politique (dans ce cas il s'agit de Cy Gonick et de Jim Silver) ne "voient" tout simplement pas les femmes et le travail qu'elles font. Nous ne faisons pas les choses à leur manière et nous ne pouvons pas financer directement le travail des coalitions, donc notre travail ne compte pas. Premièrement, il n'est pas du tout évident que les groupes de femmes aient été consultés dans le cadre de l'enquête de *Canadian Dimension*. Le bureau du CCA n'a pas reçu d'exemplaire du questionnaire et, suite à une vérification rapide auprès de quelques groupes actifs, il s'est avéré qu'elles n'ont pas été contactées non plus. Très vraisemblablement, les résultats de cette enquête proviennent de commentaires faits, en majorité, par des hommes.

Il est important de rectifier les faits. Il est clair que quelque chose s'est produit à travers tout le pays pour convaincre les femmes que le libre-échange n'est pas une bonne chose pour elles. Les sondages d'opinion ont indiqué que, dans une bien plus grande proportion que les hommes, les femmes étaient contre l'accord. L'opposition des femmes est le résultat de l'information diffusée et des actions entreprises à travers tout le pays et je suis convaincue que cette attitude ne correspondait pas simplement à l'acceptation des arguments des militants et des analyses masculines.

Je prie donc instamment *tous les groupes et toutes les femmes* d'indiquer l'étendue des activités entreprises par les femmes dans ce domaine, au cours des trois dernières années. Pour faciliter les choses, vous trouverez un formulaire de réponse, mais j'apprécierais beaucoup recevoir tous les détails de ce qui s'est fait dans chaque municipalité, ville ou région du pays.

Voir sondage p. 4 de la version anglaise.

mais elles vont plus loin encore, en discutant d'un nouveau type de crimes: les crimes contre le fœtus. Aux termes de ces nouvelles propositions, tout acte qui endommage ou détruit le fœtus deviendrait un crime, sauf dans le cas d'avortements pratiqués avant la 22e semaine de grossesse, dans le but de protéger la santé physique ou psychologique de la femme. Encore une fois, la femme perd sa liberté individuelle dans la décision de recourir ou non à l'avortement. Qui plus est, elle doit justifier devant un tiers (le médecin) sa volonté ou la nécessité de recourir à l'avortement. La justification que la femme doit fournir, devra tomber à l'intérieur des limites sans cesse restreintes de la santé mentale et physique. En soi, le viol et l'inceste ne sont pas des raisons valables, il appartient donc à la femme de *démontrer* que la grossesse conséquente affectera sa santé mentale ou physique. La Commission a également rejeté la santé socio-économique comme motif d'avortement. La distinction entre santé socio-économique et santé physique nie la réalité de la vie des femmes. L'importance du facteur socio-économique dans le bien-être global de la femme (c'est-à-dire la santé) est reconnue dans la définition de la santé par l'Organisation Mondiale de la Santé. Ce facteur était également reconnu dans l'ancienne loi canadienne sur l'avortement.

Il faut se souvenir que l'ancienne loi sur l'avortement ne fixait aucune date limite dans la grossesse. Moins de 0,03% des avortements pratiqués au Canada ont lieu après 22 semaines de grossesse.

Suite à la page 4

Lettre de la Présidente



Chères amies,
Etant donné que nous assumons un déficit de l'année dernière et que nous avons contracté des dépenses importantes à l'occasion des élections et pour notre comité de re-

structuration, nous avons introduit des contrôles financiers rigoureux et ne sommes donc pas en mesure de publier ce numéro de FAF dans son format habituel. Nous espérons que vous accepterez cette version abrégée dans le cadre de votre abonnement.

Ce numéro d'**Action Féministe**, le premier depuis les élections, contient de brefs rapports provenant de certains comités du CCA et un tour d'horizon des questions qui feront l'actualité très bientôt, dans le cadre du budget fédéral. Le lobby du monde des affaires presse le gouvernement d'effectuer des coupures massives dans les dépenses, en particulier dans les dépenses à caractère social. Les femmes doivent se mobiliser pour faire connaître leurs besoins et exiger du gouvernement qu'il tienne les engagements pris pendant la campagne électorale, à savoir que les services sociaux ne seraient pas affectés. La taxe de vente régressive que l'on nous propose actuellement, est l'une des prochaines questions imminentes.

L'arrêt rendu dans l'affaire *Borowski* a représenté une victoire pour les femmes et renvoyé la décision concernant une législation dans le camp du gouvernement. L'expérience a amplement démontré qu'on ne doit pas recriminaliser l'avortement. Nous continuerons également à exercer des pressions contre toute législation régressive ainsi que pour une version améliorée de la loi sur les services de garde.

Cette année a été difficile pour le Conseil de direction du CCA. Nous avons pris nos fonctions avec un déficit suspendu au-dessus de nos têtes, un vaste renouvellement des membres au niveau de notre Conseil et la démission de la plupart des permanentes. En dépit de ces difficultés, nous avons réussi à remplir le mandat que nous avait confié la dernière assemblée générale annuelle, à savoir, faire porter l'essentiel de nos efforts sur les élections.

Pendant la campagne électorale, le CCA a entrepris des efforts sans précédent pour soulever les questions concernant les femmes, et ce, à travers tout le pays. Lors de la Journée "Femmes: on vote", plus de 30 communautés ont participé activement à diverses activités et plusieurs débats sur les questions qui affectent le statut des femmes ont été organisés à travers le pays. Nous avons réussi à obtenir que, sur les trois heures de débat télévisé, une heure entière soit consacrée aux questions qui touchent le statut des femmes, créant ainsi un précédent pour les futures élections. Dans des communautés réparties à travers tout le pays, on a abordé et discuté des quatre questions prioritaires, à savoir, la violence contre les femmes, le libre-choix, les services de garde et l'impact du libre-échange sur la situation des femmes. Les principaux dirigeants ont tous accédé à notre requête de signer l'Accord sur l'égalité pour les femmes. (Des copies de leurs réponses détaillées sont disponibles au bureau du CCA, au coût de la photocopie).

Notre seconde priorité majeure pour cette année a été la mise en oeuvre des recommandations du comité de restructuration, adoptées à l'Assemblée générale annuelle. Cette tâche a exigé un travail et des efforts considérables. En raison des changements dans le personnel ainsi qu'au Conseil de direction et à cause de la priorité accordée aux élections, le comité de restructuration n'a pas pu commencer ses travaux avant le mois de novembre. Il a toutefois accompli beaucoup en une période de temps aussi courte. Vous avez déjà reçu une partie de son travail sous la forme des amendements constitutionnels, recommandés par ce comité et envoyés avec les autres documents pour l'AGA. Le comité a établi quatre sous-comités, situés dans les différentes régions dont le rapport sera envoyé en avril afin que les groupes-membres puissent en discuter dans leurs régions. Nous comptons sur votre participation continue et vos discussions à l'AGA.

Solidairement vôtre, Lynn Kaye



Assemblée Générale Annuelle Ottawa, 12-15 mai, 1989

THEME: "FEMMES ET SOLIDARITE SOCIALE"

Rosamaria Ruiz donnera la conférence d'ouverture à la plénière du vendredi soir. Bolivienne, elle fit ses études en son pays, puis en France et aux Etats-Unis. Journaliste, travailleuse en santé, puis animatrice d'ateliers chez les paysannes de Bolivie, elle participa à la production d'un documentaire "Le travail à la chaîne à l'échelle globale", sur les conditions des travailleuses de la maquiladora mexicaine. Son analyse de la pauvreté chez les femmes Latino-américaines alimentera les débats sur le thème de l'AGA.

Lundi 15 mai, sur la colline parlementaire, les déléguées rappelleront aux député-e-s et ministres l'urgence de contrer l'appauvrissement chez les femmes et de passer des lois plus justes et équitables.

RÉSUMÉ DE L'ORDRE DU JOUR

Vendredi 12 mai
Avant-midi 9:00

Ateliers: Femmes pour un changement de société; combattre le racisme; et pour les nouvelles: Qu'est-ce que le CCA?
Ateliers d'étude sur les propositions; caucus régionaux
Plénière; discours d'ouverture de Rosamaria Ruiz; présentation de l'ONF; réception

Après-midi
Soirée

Samedi 13 mai
Avant-midi 9:00
Dîner
Après-midi
Soirée

Plénière: rapports annuels, présentations des candidates
Caucus régionaux
Ateliers thématiques; plénière: restructuration du CCA
Amendements suggérés aux propositions (aux intéressées)
Dîner et danse

Dimanche 14 mai
Avant-midi 8:15
et après-midi
Soirée

Election du Conseil de direction et débat en plénière sur les propositions
Préparation du lobby

Lundi 15 mai
Avant-midi 9:00

Sur la colline parlementaire: rencontre avec les caucus des trois partis en Chambre

N.B.

L'AGA débutera vendredi matin, le 12 mai, pour permettre une meilleure participation des déléguées au processus de décision; ceci, à la demande de nombreux groupes-membres. Nous espérons que vous serez des nôtres.

Financement par le Secrétariat d'Etat

Le programme Promotion de la Femme, géré par le Secrétariat d'Etat, a recommandé le financement de certaines portions d'une conférence intitulée "Equality Revisited", patronnée par les "R.E.A.L. Women". Ce groupe essaie de se faire passer pour un groupe "qui recherche l'égalité" avec une "opinion différente". C'est tout simplement faux et la décision de financer cette conférence est de nature régressive. La politique du Canada doit se conformer à la Convention de l'ONU sur l'élimination de toute discrimination à l'encontre des femmes, sous TOUTES SES formes, ainsi qu'à la Charte des droits et libertés et à la Convention No 100 de l'Organisation Internationale du Travail sur l'égalité de salaire pour un travail d'égale valeur. Les "R.E.A.L. Women" s'opposent au principe du salaire égal pour un travail d'égale valeur et prétendent que les différences salariales entre hommes et femmes reposent sur le statut matrimonial et non sur le sexe, qu'elles sont contraires à la Charte et homophobes. Ouvrir la porte du financement à des groupes qui prétendent discuter de l'égalité, constitue un recul en terme d'accessibilité au financement de projets pour des groupes qui recherchent foncièrement l'égalité. Si vous n'avez pas encore protesté auprès du gouvernement à ce sujet, n'oubliez surtout pas de communiquer. Nous avons fait imprimer des cartes-postales à cet effet. Pour de plus amples renseignements, contactez votre représentante régionale.

L'année dernière, le Canada a décidé de ne pas participer au comité de l'ONU, chargé de contrôler l'application de la convention de l'ONU sur l'élimination de la discrimination à l'encontre des femmes, sous toutes ses formes. Ecrivez au ministère des Affaires extérieures pour exiger la participation du Canada à ce comité de l'ONU.

AVIS DE RENOUVELLEMENT

Il est très coûteux d'envoyer plusieurs avis de renouvellement. Nous demandons votre collaboration en renouvelant votre abonnement. L'étiquette ci-apposée indique l'échéance de votre abonnement.

Comment lire l'étiquette:

Le volume et le numéro limites de votre abonnement est indiqué dans le haut de votre adresse (exemple Vol. 2 No. 2) pour les amies du CCA, la date d'expiration apparaît en haut à droite de votre adresse (ex. 01-01-89).

ACTION

féministe



NOUVELLES DU COMITE CANADIEN D'ACTION SUR LE STATUT DE LA FEMME

Vol. 3 No.6 Avril, 1989

Consultation pré-budgétaire IMPACT SUR LES FEMMES Février 1989

par Lynn Kaye, Présidente

Le CCA a fait part de ses inquiétudes à l'Honorable G. Loiselle, Ministre d'Etat, lors d'une rencontre consultative avec plusieurs groupes de femmes, à Ottawa.

Nous sommes d'avis que le soutien aux familles et aux individus doit inclure une stratégie nationale pour des services de garde abordables et de grande qualité, une amélioration des prestations parentales et du congé de maternité, une amélioration du programme d'assurance-chômage, un programme d'ajustement pour la main-d'oeuvre affectée par l'accord de libre-échange, un groupe de travail spécial pour surveiller les effets du libre-échange sur les femmes, des programmes destinés à réduire les disparités régionales et des mesures fiscales qui augmentent et non réduisent la part du revenu disponible pour la majorité des familles.

LE DEFICIT

Il est certain que des taux d'intérêt élevés gonflent le coût du service de la dette canadienne. Chaque augmentation d'un pour cent au niveau du déficit coûte 1,5 milliard de \$. Avec des taux d'intérêt élevés, on tente de ralentir l'économie mais une telle mesure a des conséquences graves: un ralentissement économique entraîne des pertes d'emplois. Il est possible de contrôler les coûts du déficit en maintenant des taux d'intérêt peu élevés. Le taux de chômage enregistré dans ce pays est inacceptable et les inquiétudes causées par le déficit ne devraient pas entraîner des mesures qui ignorent complètement les besoins d'emplois dans la population canadienne. Le plein-emploi demeure une priorité.

PROGRAMME PROMOTION DE LA FEMME

L'absence d'augmentation au niveau de cette source de financement touche durement les groupes qui mettent de l'avant la promotion de la femme. Le gouvernement devrait démontrer son engagement permanent dans ce domaine en indexant le budget et en accordant des augmentations au nombre croissant de groupes impliqués dans ce secteur. Le budget minimal pour ce programme devrait correspondre à 2\$ par femme au Canada.

REDUCTION DES DEPENSES DE DEFENSE

Les projections indiquent une augmentation de 8 à 10% des dépenses reliées à la défense. La politique du CCA encourage une réduction de 50% des dépenses militaires. Le CCA préférerait que ces fonds servent directement à la création de services de garde et d'emplois permanents à long terme dans les secteurs où les femmes travaillent.

LIMITES DANS LES PAIEMENTS DE TRANSFERT AUX PROVINCES

Toute limite aurait un grave impact négatif sur les dépenses sociales des provinces et ne devrait pas être envisagée.

LIMITE A L'INDEXATION

Jusqu'en 1985, les allocations familiales, les prestations de pensions de vieillesse, le supplément de revenu garanti et les versements aux anciens

combattants étaient pleinement indexés sur l'Indice des prix à la consommation. Les augmentations des prestations d'allocations familiales ont été limitées aux augmentations de l'IPC supérieures à 3%. Nous exigeons la réinstauration de l'indexation des allocations familiales.

Les exemptions personnelles et les tranches d'imposition devraient également être indexées. La réforme du système fiscal devrait aller dans le sens d'un système vraiment progressif.

LES SERVICES DE GARDE

Il est absolument indispensable que les fonds consacrés aux services de garde soient dépensés efficacement. Les avantages fiscaux et les petits versements accordés aux particuliers ainsi que le soutien des garderies commerciales ne vont pas dans ce sens. Les fonds devraient aller *directement* aux services qui sont souples et capables de convenir aux parents dont l'un reste au foyer ou travaille selon des horaires d'équipe ou à toute autre situation.

ASSURANCE-CHOMAGE

Il ne faut pas procéder à des coupures dans l'assurance-chômage comme le recommande si souvent le monde des affaires, dans le but de financer les programmes de formation aux nouveaux emplois. Le rapport de la Commission Macdonald qui recommandait des coupures importantes dans l'assurance-chômage associait la participation accrue des femmes dans la main-d'oeuvre aux prestations d'assurance-chômage plus généreuses. Rien ne le prouve. Comme le nombre croissant de mises à pied l'a récemment démontré, il serait très injuste d'amoinrir ce système d'assurance. Au contraire, face au chômage annoncé comme conséquence des effets du libre-échange et face à la récession économique qui menace, si les taux d'intérêt ne sont pas contrôlés, une amélioration du programme d'assurance-chômage revêt une grande importance.

FONDS SUPPLEMENTAIRES POUR LA FORMATION A L'EMPLOI

La formation à l'emploi est l'une des solutions proposées par le gouvernement, durant la campagne électorale, pour résoudre le problème de la disparition des emplois des femmes, engendrée par le libre-échange. Les statistiques ont démontré l'accès limité des femmes aux programmes de formation à l'emploi. Ce budget devrait de façon précise mettre de côté des fonds suffisants qui seront

orientés vers les femmes les plus touchées par la restructuration économique.

PROGRAMME D'EGALITE DANS L'EMPLOI

Il est absolument nécessaire de financer la mise en oeuvre complète d'un programme d'égalité dans l'emploi, si la société veut se prévaloir de tous les talents de sa population. Il faut subventionner les mesures d'action affirmative et les programmes d'application pour parvenir à la réalisation de cet objectif.

LES RETRAITES

Le gouvernement devrait utiliser son pouvoir de négociation auprès des provinces pour obtenir leur engagement de verser une retraite aux femmes au foyer.

FISCALITE

AUGMENTATION DE LA TAXE FEDERALE DE VENTE

Un des mécanismes retenus pour augmenter les impôts des particuliers est l'élargissement et l'augmentation de la taxe fédérale de vente. L'augmentation de cette taxe représente un fardeau pour la main-d'oeuvre à faible revenu (les femmes représentent environ deux-tiers de la main-d'oeuvre rémunérée au salaire minimum) et pour les pauvres (qui sont en majorité des femmes). Ces groupes paient, en impôts, un pourcentage plus important de leurs revenus que les catégories à revenus plus élevés. C'est une mesure très régressive. En dépit du crédit d'impôt sur le revenu, accordé pour adoucir cet effet, le crédit d'impôt ne s'est pas avéré une mesure adéquate puisqu'il n'équivaut pas à l'augmentation des taxes de vente au fil des ans et ne répond qu'aux besoins des plus démunis.

Le CCA s'oppose à l'introduction d'une taxe nationale de vente et à toute autre extension de la taxe de vente fédérale.

REDUCTION DU TAUX D'IMPOSITION DES CORPORATIONS

Le taux d'imposition des corporations diminue constamment depuis 1984 si bien que les impôts sur les revenus des particuliers représentent une part croissante du revenu total du gouvernement fédéral alors que la contribution des corporations est tombée de 15% à 10,7%, en 1988. La part des impôts des particuliers dans l'ensemble du revenu fédéral est passée de 49,8 à 57,7%. Il faut que ces tendances soient renversées.

"Tandis que les réformes ont entraîné une réduction des impôts sur le revenu pour la plupart des Canadiens, la majorité des familles se trouvaient encore dans une situation plus difficile en 1988, par rapport à 1984, en termes de revenu disponible."

(A.M. Maslove, "What Really Happened With Tax Reform?")

EXEMPTION D'IMPOT POUR GAINS EN CAPITAL

Les gains en capital sont constitués par les gains réalisés sur le coût et les dépenses encourus par un contribuable pour la disposition (par ex. vente) d'une propriété durant l'année d'imposition.

Avant 1985, on calculait ces gains à partir d'une formule contenue dans la loi de l'impôt sur le revenu qui rendait imposable la moitié des gains en capital, avec certaines exceptions.

Le budget de 1985 a établi que tous les biens en immobilisation ont droit désormais à une exemption d'imposition à vie pour un montant de 100 000 \$. A l'exception de certains agriculteurs qui sont

Suite à la page 4